Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 23

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« corps de Tyroliens, pour le moins numériquement aussi fort que le nôtre ; cette « multitude de braves soldats, tous tireurs de position, n'a jamais pu arrêter un « instant la marche de notre corps ; nous n'avons même jamais déployé une « division ou une brigade pour les combattre ; quand nos régiments d'avant-« gardes arrivèrent dans les gorges ou dans les vallées où ces tireurs s'étaient « embusqués derrière des rochers ou dans des broussailles, les compagnies d'élite « de ces régiments se lancèrent en avant, et souvent, sans tirer un coup de fusil, « traversèrent, *sur un point,* la ligne des embuscades. Une fois cette ligne rompue, « les Tyroliens perdirent confiance, lâchèrent pied, et neuf fois sur dix on leur « enleva quatre fois plus de prisonniers qu'ils n'avaient mis d'hommes hors de « combat. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le *Bund,* feuille de Berne dans laquelle écrivent souvent, dit-on, de très hauts fonctionnaires fédéraux et entr'autres les auteurs du projet de réorganisation militaire suisse, émet sur cette réforme quelques vues nouvelles qui peuvent être intéressantes à enregistrer pour compléter celles de l'exposé officiel des motifs.

« Le projet Welti, dit ce journal dans son numéro du 29 octobre, cherche, on le sait, à établir l'unité de l'armée suisse. A cet effet il supprime le système des contingents et donne l'instruction de l'infanterie, comme celle des armes spéciales, à la Confédération. En outre il entreprend une réforme de l'état-major fédéral qui est des plus urgente, celle de *démocratiser* ce corps, qui actuellement est trop *aristocratique.* »

Il me semble à moi, MM. les rédacteurs, qu'un corps militaire ne devrait être ni démocratique ni aristocratique, mais simplement *hiérarchique.* D'ailleurs quand on a eu besoin d'adjudants toujours prêts, bien montés et bien servis, on a été assez content de recourir à ceux qu'on qualifie d'*aristocrates.* Est-il juste aujourd'hui d'inventer des moyens de les priver de l'avancement auquel ils ont droit, de les faire rentrer dans les corps de troupes pour qu'ils cèdent la place à des *troupiers* qu'on suppose plus *démocrates* et peut-être plus commodes ?... Un état-major instruit et expérimenté est sans doute désagréable à certains *faiseurs;* mais comme ceux-ci ne suffiraient pas à défendre seuls la patrie en danger, la loi ne devra pas trop s'inquiéter de leurs mesquines convenances personnelles.

Un officier fédéral.

France. Une nouvelle et intéressante feuille militaire se publie depuis quelque temps à Paris sous l'habile direction de M. Gustave Allard, propriétaire-gérant. Nous voulons parler de la *France militaire, journal de l'armée et de la garde nationale mobile,* paraissant deux fois par semaine (à 20 francs par an) et visant à être l'organe indépendant de la nouvelle armée créée par la loi de 1868. Les premiers numéros de cette feuille font bien augurer de son avenir et de ses succès. Le solide et le piquant s'y mêlent dans de justes proportions. A côté de bons articles de fond et de spirituelles causeries sur divers sujets, on y trouve une chronique des principaux faits militaires et toutes les nominations d'officiers supérieurs. Nous y avons remarqué entr'autres de charmantes *silhouettes militaires* des maréchaux de France actuels et un éloquent plaidoyer, au nom de l'égalité entre les armes, pour le rétablissement des musiques de cavalerie et d'artillerie supprimées il y a deux ans.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales.* — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. Lecomte, colonel fédéral ; E. Ruchonnet, major fédéral d'artillerie ; Jules Dumur, capitaine fédéral du génie (à Zurich).

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE. 3.